

## Communiqué des personnels enseignants du Lycée Paul Robert

Les Lilas, 7 octobre 2019 à 17h00,

Vendredi 4 octobre, Kewi Yilkimaz, adolescent vivant au Pré-Saint-Gervais, est décédé, victime d'un assassinat en bande organisée aux abords du stade des Lilas, sur le temps scolaire. Un enseignant du lycée Paul Robert présent sur les lieux avec une classe de seconde gestion-administration dont il avait la charge, a dû pratiquer un massage cardiaque en attendant l'arrivée des secours. Ils ont ainsi été témoins de la mort de cet adolescent. Deux élèves présents lors de l'attaque, dont l'un gravement blessé au visage, se sont réfugiés dans l'établissement à la vue de tous.

Toute la communauté éducative (élèves, parents, enseignants et personnels) est profondément traumatisée. Aujourd'hui, lundi 7 octobre, les enseignants du Lycée Paul Robert réunis en AG ont décidé à l'unanimité d'exercer leur droit de retrait. La mise en place d'une cellule psychologique ne suffit pas aux besoins de notre public et de notre équipe, nous estimons que les conditions ne sont pas réunies pour accueillir les élèves sereinement.

En effet, l'insécurité demeure après l'accumulation de faits graves ces dernières années : agressions (verbales ou physiques) à l'encontre d'élèves et de personnels aux abords de l'établissement, mort d'un jeune de 13 ans lors d'une rixe en octobre 2018 non loin de l'établissement, élèves en possession d'armes blanches, tentatives d'intrusion de jeunes armés, incendie de la grille d'entrée, dégradation du climat scolaire.

Malgré nos demandes réitérées aux différentes institutions (Rectorat, Mairie des Lilas), les réponses apportées sont insuffisantes et inefficaces.

Devons-nous accueillir les élèves et les entendre nous reprocher de continuer notre mission « comme si de rien n'était » ? Est-ce normal et acceptable que des enfants se rendent dans leurs établissements apeurés ? Est-ce normal et acceptable que la sécurité des personnels et des lycéens sur le temps scolaire (y compris les trajets) ne soit pas assurée ?

Nous refusons de nous résigner devant la dégradation de la situation sur notre territoire.

Face à ces conditions déplorables et dangereuses et face à la faillite des institutions incapables de garantir la sécurité, nous demandons :

- **La sécurisation des installations sportives et des déplacements vers ces installations**
- **Des moyens horaires et humains adaptés à la mise en œuvre de notre mission de service public dans ce contexte**
- **Le classement d'urgence de notre lycée en Zone prévention violence**
- Un état des lieux des mesures de sécurité mises en place par la mairie
- Une enquête sur le climat scolaire dans les établissements scolaires concernés
- La tenue régulière du CHSCT qui ne s'est pas réuni depuis un an.

Des collègues du collège Marie Curie nous ont informés que des couteaux ce matin étaient cachés dans des buissons accessibles depuis la cour du collège et que des menaces de représailles avaient été formulées par des bandes de Romainville. A 16h15, ils nous apprennent qu'une bande de jeunes de la cité Gagarine de Romainville était aux abords du collège et que la police a dû intervenir.

Par conséquent, nous estimons que la sécurité des élèves et de l'ensemble des personnels n'est toujours pas assurée.

Aussi, sans réponse pratique aux demandes faites sur le registre spécial destiné au signalement d'un danger grave et imminent, les enseignants du lycée Paul Robert ne pourront pas reprendre les cours le mardi 8 octobre 2019.

Les représentants syndicaux (CGT, FO, SNEP, SNETAA, SNES) et l'ensemble des professeurs, à l'unanimité.